



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« Des questions de DIP en droit de la famille »

Judi 30 avril 2026, de 9h à 13h, à distance

par M. Vincent EGEA, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
et Me Jennifer TERVIL, Avocate à Paris

PROGRAMME

L'internationalisation des relations familiales constitue un phénomène devenu à la fois banal et qui continue de se développer.

Ceci appelle une parfaite maîtrise, par l'avocat, des règles et mécanismes du droit international privé.

En se concentrant sur le divorce en présence d'un élément d'extranéité (nationalité étrangère d'un époux, bien du couple situé à l'étranger, célébration du mariage à l'étranger...), la formation détaillera les réflexes que l'avocat doit mettre en œuvre en pareille situation.

En insistant sur les mécanismes clefs (saisine du juge, réponse aux incidents, preuve de la loi étrangère, exécution transfrontière...) du contentieux familial international, la formation apportera des réponses au-delà du seul cas du divorce, pour intéresser le droit de la famille (patrimonial et extrapatrimonial) de manière large.

Seront notamment abordées les questions de combinaison des sources (Règlements européens, conventions bilatérales, textes du Code de procédure civile), des incidents soulevés dans un contexte international, d'application distributive des lois s'agissant des effets du divorce (aliments, autorité parentale, liquidation du régime matrimonial...).



Campus de Ker Lann
Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67
contact@edago.fr
www.edago.fr

